

Avis de Soutenance

Monsieur Mathias PAREYRE

Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Prendre le fusil pour défendre ou renverser les autorités : Les Gardes nationales de Lyon et de Marseille de 1830 à 1871

dirigés par Madame Sylvie APRILE

Soutenance prévue le **samedi 08 octobre 2022** à 14h00

Lieu : ED SHS Lille Nord de France Université de Lille Bâtiment F (Maison de la Recherche) Domaine universitaire du "Pont de Bois" BP 60149 59653 Villeneuve d'Ascq CEDEX
Salle : F044

Composition du jury proposé

Mme Sylvie APRILE	Université Paris Nanterre	Directrice de thèse
M. Xavier DAUMALIN	Université Aix-Marseille	Rapporteur
M. Louis HINCKER	Université Clermont auvergne	Rapporteur
M. Matthieu DE OLIVEIRA	Université de Lille	Examinateur
Mme Mathilde LARRÈRE	Université Gustave Eiffel	Examinatrice
Mme Manuela MARTINI	Université de Lyon	Examinatrice

Mots-clés : Garde nationale, milice, maintien de l'ordre, barricade, Insurrection, fusil

Résumé :

L'ambition de ce travail, qui propose une étude comparatiste entre les Gardes nationales de Lyon et de Marseille de 1830 à 1871, est de retrouver les gardes nationaux : il s'agit de renouveler l'histoire de la milice citoyenne, en s'appuyant notamment sur une lecture sociale et anthropologique, afin de saisir les conséquences individuelles et collectives que le service a sur les gardes nationaux, et d'identifier les rôles ainsi que les comportements joués et adoptés par ces derniers au cours des révolutions et des insurrections qui ont lieu dans ces deux villes au cours de la période. Ce projet part d'un double postulat : le recours à ces champs historiographiques peut permettre une meilleure compréhension de la Garde nationale, et inversement, la force citoyenne constitue une porte d'entrée majeure tout autant qu'inédite pour enrichir l'histoire sociale, spatiale et urbaine. Cette recherche s'organise en quatre parties, précédées d'un chapitre liminaire. Les première, troisième et quatrième reprennent les trois temps bien distincts pendant lesquels les gardes nationaux prennent les armes : en révolution afin de réorganiser la milice citoyenne et défendre l'instauration du nouveau régime, au quotidien pour assurer le service régulier dont ils ont la charge, et en insurrection afin de prendre part aux combats de part et d'autre de la barricade. La deuxième partie prend quant à elle à bras le corps l'un des angles morts de l'historiographie de la Garde nationale, à savoir l'armement des gardes nationaux. Elle éclaire donc les trois autres parties et permet de mieux comprendre les comportements des gardes au cours de ces trois grands moments.